

Compte rendu par thèmes abordés - rédigé par le coordinateur AMAP - Carlos :

Introduction

Pour cette réunion bilan j'ai choisi de commencer par la communication parce qu'on avait pas mal de choses à voir pour la suite. Donc pour une fois le bilan des producteurs se fera à la fin.

COMMUNICATION :

INTERAMAP :

Le lien avec l'interAMAP est un peu compliqué en ce moment même si nous envoyons les cotisations, elles étaient d'ailleurs en baisse pour cette année 2023. En fait cela fait pas mal de temps que l'on n'assiste pas en réunion et j'avoue que même en visio c'était compliqué de suivre pour moi.

Il faudrait donc que quelqu'un puisse assister aux réunions pour l'AMAP de St Pée et avoir ce « poste » de médiateur interAMAP pour maintenir des relations constructives avec eux. Sylvie Begbeder a été proposé pour le faire, nous verrons donc à son retour.

Les liens et rôles de l'interAMAP avec l'AMAP (les plus important) :

- Association loi 1901 à part entière
- assure chaque amapien sur le trajet jusqu'au lieu de distribution
- permet d'assurer une salle pour les conventions entre mairie et association
- joue un rôle pour la défense des producteurs en lançant ou soutenant des actions

Il est donc très important que chaque membre cotise à l'interAMAP, mais on va en reparler plus loin.

Site internet :

Le site de l'AMAP est géré par mes soins, outre la newsletter qui fait le lien avec vous de manière sécurisée, on y retrouve aussi tous les contrats.

REMARQUE IMPORTANTE NON DITE EN RÉUNION :

Il existe un formulaire de contact (onglet contact du site) qui vous permet de contacter par mail vos responsables de contrats, vous pouvez également leur demander personnellement leur numéro.

Je ne met pas sur les contrats, volontairement, pour des raisons de sécurité leur numéro de portable ou leur mail. sur internet des personnes mal intentionnées pourraient s'en servir pour les pirater ou vous même donc par sécurité ...

Lien pour le formulaire : <https://www.amapsenpere.fr/contact.html>

Comme il me sert d'outil de formation depuis le COVID je ne vous demandais plus de participation mais autour de la table après l'avoir évoqué on a décidé ensemble de l'ajouter dans notre **cotisation générale** qui désormais rassemblera plusieurs choses.

Panneau pocket :

Un allié de taille cette année a été panneau pocket qui a vu l'arrivée de pas mal de nouveaux membres, cet outil proposé par la mairie a été exploité sur une idée de Claudine Sein et sera renouvelé à chaque moment important au niveau des contrats.

AMAP J :

Un nouvel outil existe AMAPJ qui permet de gérer les contrats, en gros, sans forcément avoir à l'imprimer. Je voulais créer un outil similaire sur le site mais je n'ai pas forcément le temps d'y arriver, en tout cas pas de suite. Nous avons une réunion pour voir comment fonctionne cet outil lundi avec les responsables de contrats. On vous tiendra au courant. Par contre cet outil est payant, environ 20 € à l'année.

RAPPEL bref du fonctionnement de l'AMAP :

l'AMAP ou « les AMAP* » en réalité, n'est qu'une association informelle, régie uniquement par une charte, que je vous invite à relire, il est donc impossible d'avoir un bureau réel avec une trésorerie etc. On doit donc trouver des solutions/compromis entre nous tous pour certaines choses, et cette année les cotisations vont en faire partie.

(* une par contrat si on veut chipoter)

REGROUPEMENT DES COTISATIONS

Il apparait clair que nous devons à l'avenir regrouper nos cotisations en une seule fois. Mais cela pose plusieurs problèmes dont on a plus ou moins parlé en réunion bilan.

1 - on va fixer un prix d'un minimum de 3€ pour les différents services et le restant pourra être une réserve pour les apéros etc.

2- il faudra tenir une liste mais par contre il faudra bien y détailler la part de l'interAMAP pour leur donner la liste précise des cotisations qui leur revient.

3 - pas de trésorier, pas de compte à l'AMAP (voir le rappel plus haut) donc il faudra qu'on mette une boîte avec l'ensemble des cotisations et que quelqu'un s'en occupe et gère ça bien. Bon ça peut être moi vu que je suis pas loin mais si quelqu'un veut s'en charger ce sera avec plaisir.

Bilan producteurs :

Légumes : (37 membres + ou -, en augmentation) Ivan prendra le relai de Jean Michel dès janvier avec sa propre production de légumes. Pour le moment tout se passe bien dans son installation et le relai avec Jean Michel est relativement facile à mettre en place. Cependant la première année d'installation étant toujours difficile et comme la période creuse des maraichers est toujours la même, il y aura cette année une coupure de 15 jours dans le prochain contrat courant avril. Ivan va travailler avec sa compagne qui elle doit reprendre les serres de Jean Michel une fois sa formation terminée. Ivan lui a déjà ses cultures et ils seront par la suite complémentaires.

Poulets oeufs : 17 membres actuellement : tout se passe plutôt bien, la transition avec l'ancien contrat a plutôt bien fonctionné. Pour la suite il faudra stabiliser les choses, actuellement beaucoup se sont rajoutés en cours de contrat. Il faudra éviter par la suite car la gestion des abattages surtout est compliquée à anticiper sur de courtes périodes, il faut le prévoir environ 4 mois à l'avance. Pour les oeufs on va attaquer la période creuse donc sur le prochain contrat on prévoira des périodes possibles d'interruption qui seront sûrement reportées. Les contrats oeufs et poulet seront désormais séparés.

Fromage de chèvre : période creuse donc on ne reprendra pas avant mars. Mais possibilité d'avoir sans doute du fromage de vache en début d'année.

Fromage de brebis : interruption pour le fromage mais autres produits toujours disponibles.

Pain : quelques réglages (communication, mails etc.) mais bon départ. Le contrat devrait se pérenniser. Tout le monde semble content.

Miel : Le contrat à priori ne connaissait pas de réel problème et le producteur était content même s'il attendait un certain quota. Txomin était absent et la dernière proposition de livraison a finalement été annulée car trop peu de demandes.

Kiwis : Des pistes sérieuses mais j'ai des doutes par rapport à la charte, beaucoup d'inconnues ou compromis à faire, je vous tiendrais au courant des conclusions.

Euskal Moneta

une réunion d'information avec stand aura lieu le 29 janvier à l'heure de distribution pour l'eusko.